



## Plainte abusive pour accident avec délit de fuite

-----  
Par remu

bjr  
je souhaiterais savoir si je peux me retourner contre une personne ayant porté plainte contre moi de manière abusive pour un accident avec délit de fuite pour lequel je ne suis pas concerné  
merci

-----  
Par Lag0

Bonjour,  
Effectivement, vous pouvez porter plainte pour dénonciation calomnieuse.  
Mais attention, il faut normalement attendre pour cela que la justice vous ait définitivement blanchi des accusations portées contre vous par cette personne.

-----  
Par atomizer

Bonjour,

dans le même esprit, un automobiliste a fait à mon encontre une fausse déclaration d'accident à son assureur, dans lequel je n'étais évidemment pas impliqué.

Malgré tout, j'ai aussitôt pris la précaution de faire constater minutieusement l'état de mon véhicule par le commissariat de mon quartier, qui n'a relevé aucune compatibilité avec les faits décrits par l'autre automobiliste, qui n'a d'ailleurs donné aucune suite depuis 1 an, pas plus que son assureur, qui pourtant m'avait envoyé à l'époque une "méchante lettre", signifiant clairement que j'aurais été l'auteur d'un accident duquel j'aurais parait-il fui, sans prendre alors mes responsabilités ! (si elles avaient existé)

Malgré tout, cette démarche mensongère et calomnieuse peut-être obtenir réparation (raisonnable, juste pour que l'individu en question ne s'amuse plus à tenter, qui sait, de nouvelles expériences du même ordre) ?

Merci pour vos avis (les faits sont survenus voici un peu plus d'un an maintenant)

-----  
Par Mbk

Bonsoir svp j besoin d aide

avoir été victime d'un accident de voiture et d'une agression le 22 décembre 2013 dont les faits sont les suivants: - Ce jour la je roulais sur un boulevard a trois voie dont la plus a droite reserver au bus  
mon attention s'est porté sur une camionnette de société De location; stationner sur la voie de droite réservée au bus, tout feux éteints, je continue mon chemin, pour prendre à gauche à l'intersection lorsque la même camionnette aperçue quelques minutes plus tôt traverse les voies de circulation toujours sans feux ni d'indication, elle me coupe la route, je la percute, a ce moment la j'ai ressenti une vive douleur aux cervicales, ensuite le conducteur de cette même camionnette, prends la fuite, je l'ai suivi afin de relever sa plaque, à aucun moment il ne s' était arrêté malgré mes appels de feux, arrivé en bas d'un immeuble dans une cité, une dizaine de personnes en sortaient, je me suis arrêté derrière son véhicule, toujours dont le but d'établir un constat, quand il m'a vu le suivre, il est revenu sur ses pas vers moi, agressive. Une dispute éclate. Les personnes présentent sur le lieu ont essayés de calmer l' altercation en vain, l'individu en profite pour me donner un coup de poing sur ma joue gauche. Vu l'état et l'incoordination de ses mouvements j'en ai déduits que la situation pourrait m'aggraver et décide d'aller déposer plainte.

Qu est ce qu il risque ?

Le dossier est entré les main de la brigade de accident

Merci d'avance